



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

12/06/2025

AFFICHEE LE :

12/06/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 26

**DATE D’AFFICHAGE
DES DÉLIBÉRATIONS**

19 juin 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 18 juin, à 20 h 00**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

PRÉSENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Laetitia POT-TIER-DESHAYES, Guillaume LEDEBT, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BO-HERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTS : Annick LECHANGEUR, Sylvain GIRODON, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Claude REMUSON À Serge RICCI, Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Kévin LEBRET À Maryline LELEGARD-ESCOLIVET,

Monsieur Dominique MASSA a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

SUBVENTION D’ACCOMPAGNEMENT POUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU**DELIBERATION N° DELIB-2025-210****RAPPORTEE PAR : Madame Emmanuelle LEPETIT**

Afin d'encourager les sportifs de haut-niveau licenciés dans les clubs de la ville et reconnus pour leurs résultats porteurs de l'image de Mondeville, ainsi que la nécessité d'encourager les talents locaux dans le cadre de la promotion du sport sur le territoire, il a été décidé de poursuivre le subventionnement de ces sportifs sous forme de « bourses ». La Ville souhaite affirmer son soutien aux jeunes espoirs et athlètes confirmés représentant Mondeville dans les compétitions régionales, nationales et internationales et dont les clubs ont émis une demande spécifique.

Cette subvention vient couvrir une partie des frais engagés pour leurs entraînements, leurs déplacements et leurs équipements. A ce titre, la Ville entend soutenir financièrement à raison de 1 000 € par sportif pour l'année 2025 les athlètes suivants :

- Au sein de l'USOM tennis :
 - o Nino RICHTER, meilleur tennisman Normand de sa catégorie et champion de France U12 en double,
 - o Thiago CARMASOL, numéro 1 français, champion de France U12 en double et sélectionné en équipe de France ;
- Au sein de l'USOM judo :
 - o Sofiane BOUDJELAL, judoka de 18 ans, licencié au club depuis de nombreuses années. 3^{ème} des championnats de France en -55 kilos. Participant aux championnats d'Europe de judo et membre du pôle France.
- Au sein de l'USOM athlétisme :
 - o Louise BOULENT, 19 ans, championne de France U20, championne de France universitaire et 5^{ème} des championnats du monde de saut à la perche. Licenciée depuis toujours au sein du club de Mondeville.
 - o Nayah CAUVIN, vice championne de France élite et espoir en 2025. Agée de 21 ans elle est licenciée depuis l'âge de 11 ans à l'USOM.
 - o Antoine THORAVALE, spécialiste du sprint et licencié à Mondeville depuis 2015. 7^{ème} meilleur performeur français de tous les temps sur 60 mètres et membre du relais de l'équipe de France depuis 2023.

L'ensemble des termes s'expriment à travers une convention de partenariat en la Ville et l'athlète, en lien avec les clubs.

Après consultation de la commission « Sport, Culture, Lecture Publique, Événementiel » qui s'est réunie le 19 mai 2025,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'ACCORDER**, après signature d'une convention, une aide exceptionnelle aux sportifs de haut-niveau pour l'année 2025 à hauteur de 1 000 € par sportif.
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	26	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Dominique MASSA